



La
Fibre
Numérique

5
62

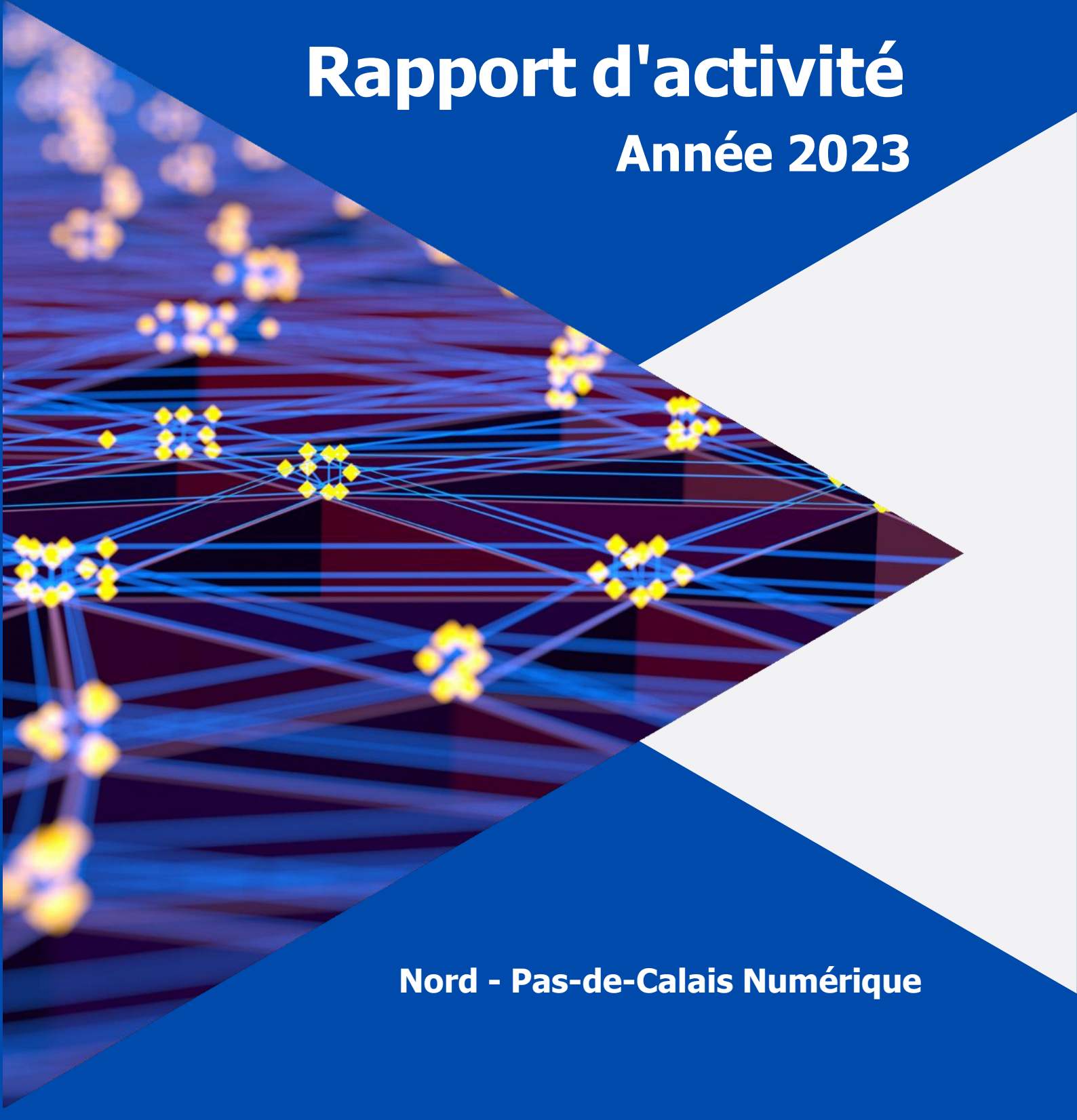
Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 059-200039386-20240705-2024_09-DE

S²LOW



Rapport d'activité

Année 2023

Nord - Pas-de-Calais Numérique



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT DE LA FIBRE NUMÉRIQUE 59-62

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 059-200039386-20240705-2024_09-DE



En 2023, nous avons consolidé la phase d'exploitation du réseau fibre optique. Cela comprend une attention particulière portée à la maintenance du réseau public, aux raccordements restants, ainsi qu'à la mise en place par notre délégataire CapFibre d'un plan de continuité d'activité visant à assurer la connectivité en toutes circonstances. Un schéma de résilience du réseau viendra compléter ce plan en 2024.

Parallèlement, l'arrêt du réseau cuivre à Provin a marqué une étape significative dans la transition vers le réseau fibre, mettant en évidence les premiers avantages de cette initiative ainsi que les points de vigilance. Notre syndicat mixte maintient une collaboration étroite entre les différents acteurs afin de garantir que chaque citoyen continue de bénéficier d'un accès à la connectivité.

Nous avons également lancé une étude pour mettre en place un réseau public bas débit LoRaWAN dédié à l'Internet des Objets (IoT). Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de développer un réseau multiservice pour optimiser les solutions proposées aux collectivités en termes de services et d'ingénierie publique. Notre objectif est de couvrir l'ensemble du territoire en termes de connectivité, d'uniformiser le déploiement des Gateways (antennes LoRa) dans le Nord-Pas-de-Calais, et de répondre à tous les usages envisagés.

En vue de renforcer le positionnement de notre centrale d'achats, nous avons reconduit la gratuité de l'adhésion. Cette mesure vise à permettre à toutes les collectivités et établissements publics de bénéficier d'achats mutualisés, favorisant ainsi l'optimisation des infrastructures et des coûts. Poursuivant l'accompagnement des collectivités et la promotion de nos services, deux conseillers numériques ont temporairement rejoint le syndicat mixte afin d'être au plus près des élus et des agents. Désormais, la centrale d'achats compte 283 adhérents, dont 165 bénéficiaires de l'opération Pack Mairie Connectée, qui propose des services numériques essentiels subventionnés par des fonds européens.

Toutes les écoles publiques du 1er degré dans le Nord bénéficieront du même espace numérique de travail grâce à l'outil One, couvrant 16 intercommunalités et 91 communes adhérentes. Pour rappel, le syndicat mixte est responsable du déploiement et du support dans le Nord, et propose un accompagnement avec une assistance aux collectivités.

En conclusion de cet éditorial, je suis heureux de constater les avancées concrètes de l'année 2023 qui renforcent notre engagement en faveur d'une transformation numérique et durable. Nous continuerons de collaborer étroitement avec nos partenaires et les collectivités afin d'assurer à chaque citoyen un accès équitable et fiable aux nouvelles technologies.

Christophe COULON

Président du Syndicat mixte La Fibre Numérique 59 62



Avec la création de la Fibre Numérique 59/62, le Conseil régional et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais se sont dotés d'un outil pour apporter le très haut débit à tous les habitants du Nord et du Pas-de-Calais. Poursuivant une logique d'aménagement équitable du territoire régional, de développement économique et d'efficacité des politiques et services publics, le Syndicat a été mandaté par ses 3 membres fondateurs pour déployer la fibre optique dans les 1 153 communes où ces opérateurs n'ont pas manifesté d'intention d'investir et accompagner ces collectivités, communes et intercommunalités, dans leurs usages numériques au service de tous.

La construction du réseau fibre laisse place à la **phase d'exploitation** du réseau public de fibre optique pour une durée de 21 ans.

La **connectivité** améliore le quotidien des citoyens. Elle doit aussi améliorer le quotidien des collectivités. La Fibre Numérique 59 62 devient **Opérateur Public de Services Numériques (OPSN)**, avec la création d'une **centrale d'achats** pour permettre la mutualisation d'actions.

Le rôle du Syndicat mixte est de s'assurer qu'une fois déployée, la connectivité via la fibre optique publique aura des effets positifs à long terme.

Le syndicat, déjà en lien avec les collectivités sur le très haut débit, met à leur disposition des services qui nécessitent de maîtriser le **numérique** :

- **Vidéoprotection en zone publique** : Etude de réalisation et chiffrage associé, accompagnement aux démarches administratives, réalisation des travaux, suivi des garanties et de la maintenance.
- **Services télécom en zone publique mais aussi privée** : Les accès internet, l'interconnexion des bâtiments, la gestion de la téléphonie, le câblage des locaux et l'accompagnement.
- **Pack Mairie Connectée** (Priorité aux communes de -2000 habitants) : un socle numérique de base pour

les collectivités et leurs établissements publics, qui leur permet une meilleure présence en ligne (nom de domaine, messagerie, Page Internet minimale,

Démarche simplifiée), une continuité de services (réunions en ligne, partage de fichiers, plateforme marchés publics, contrôle de légalité, signature électronique), cybersécurité (Sauvegarde, archivage, conformité RGPD, antivirus).

- **Espace public connecté (ou Internet des objets – IOT) en zone publique** : Expérimentations en cours, achat mutualisé de capteurs, outil de visualisation des données (aide à la décision), interaction avec des applications métiers existant dans les collectivités, interfaçage avec des projets existants structurants autour de la donnée.
- **Espace Numérique de Travail** : Le Syndicat est mobilisé pour déployer l'Espace Numérique de Travail ONE, dans les écoles du Nord. Nous nous engageons également à faciliter l'accès à l'outil aux personnels des collectivités qui souhaitent partager des informations à destination des familles, contribuant ainsi à enrichir la communauté éducative. Le Syndicat mixte assure un accompagnement complet en mettant à disposition des ressources (création de comptes, connecteurs...), ainsi qu'un suivi régulier afin de garantir une utilisation optimale de cet outil.

LES INSTANCES

- Un comité syndical composé de 22 élus :
- ♦ 5 représentants du Département du Pas-de-Calais.
 - ♦ 5 représentants du Département du Nord.
 - ♦ 10 représentants de la Région Hauts-de-France.
 - ♦ 2 représentants du collège ENT

Composition du comité syndical au 31 décembre 2023 :

Pas-De-Calais	Nord	Hauts-De-France	
Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY - Vice-Présidente -	Luc MONNET - Vice-Président -	Christophe COULON - Président -	Ghislain TETARD
Claude BACHELET	Grégory BARTHOLOMEUS	Arnaud DECAGNY	Jean-Michel MICHALAK
Véronique THIEBAUT	Nicolas SIEGLER	Luc FOUTRY	Benoît TRIMARCHE
Sophie WAROT-LEMAIRE	Marie-Hélène QUATREBOEUF	Alban HEUSELE	Emilie BOMMART
Jean-Claude DISSAUX	Anne VANPEENE	Yvan HUTCHINSON	Valérie BIEGALSKI
	André Figoureux - Collège ENT -		
	Jean-Louis Dauchy - Collège ENT -		

ORGANISATION

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 059-200039386-20240705-2024_09-DE



UNE EQUIPE DE 11 PERSONNES AYANT EN CHARGE :

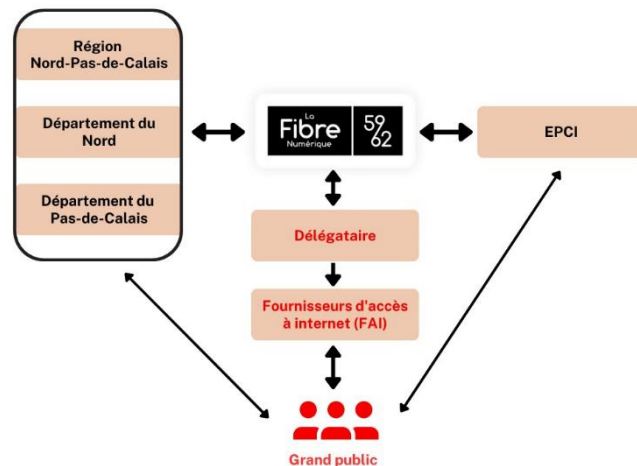
- ♦ La direction.
- ♦ L'administration, les finances, le suivi des marchés publics et de l'organisation des instances du Syndicat.
- ♦ Le développement, la promotion, la communication externe et les pistes de développements possibles pour les activités du Syndicat.
- ♦ La mise en œuvre du projet public.
- ♦ La gestion de projets, le développement des nouveaux services, l'accompagnement des collectivités et le suivi des partenariats.

MOUVEMENTS EN 2023 :

Bienvenue à : M. Damien MATEL chef de projet télécom, et Mme. Laëtitia DEMOLLIENS responsable adjointe du suivi de la DSP, sont arrivés le 3 janvier, Mme Julie RATTEL, conseillère numérique arrivée le 11 mai et M. Julien LEONARD, conseiller numérique arrivé le 19 juin.

Bonne continuation à M. Denis MASURE qui a quitté le syndicat le 31 août.

ORGANISATION - SCHEMA DE PRINCIPE



Pôle Direction

Président
Christophe COULON

Directeur Général
Fabrice DOUEZ

Pôle Administratif & Financier

Responsable RH
Christèle MASCLEZ

Directeur Adjoint
Responsable Financier
Emmanuel GARDEL

Gestionnaire Comptable
Thibaut PIERRU

Pôle Technique

Responsable du suivi de la DSP
Vincent PECQUEUR

Responsable adjointe
du suivi de la DSP
Laëtitia DEMOLLIENS

Pôle communication & Développement du SMO

Marketing Digital
Maxime ZNIDARSIC

Conseiller Numérique
Julien LEONARD

Conseillère Numérique
Julie RATTEL

Pôle Gestion de projets

Chef de projet – Mairie Connectée
Maxime ZNIDARSIC

Chef de projet – IOT & Vidéoprotection
Olivier FOURNIER

Chef de projet – Télécom
Damien MATEL

Chef de projet – ENT
Christèle MASCLEZ

BILAN FINANCIER

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 059-200039386-20240705-2024_09-DE



Le budget du Syndicat est destiné à financer son fonctionnement propre et l'accompagnement nécessaires à la mise en œuvre du réseau optique public à très haut débit sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que la part publique de ses travaux.

Ainsi, suivant le principe de la délégation de service public, le Syndicat verse des subventions d'équilibre à son délégataire pour l'établissement du réseau de fibres optiques, dont le raccordement des usagers.

LE BUDGET 2023 (nomenclature M57)

Le budget du Syndicat mixte a été voté lors du comité syndical du 2 février 2023 et le budget supplémentaire le 15 juin 2023. Il était prévu à 124 465 129 €. L'approbation du budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires (DOB) qui s'est tenu en décembre 2022. Le Syndicat mixte dispose aussi d'un budget annexe en M4 pour sa mission de centrale d'achats, équilibré en recettes et en dépenses.

Le DOB a permis de reconduire le montant des participations des trois collectivités membres du Syndicat et de présenter les actions majeures à financer sur l'exercice 2023.

Notamment :

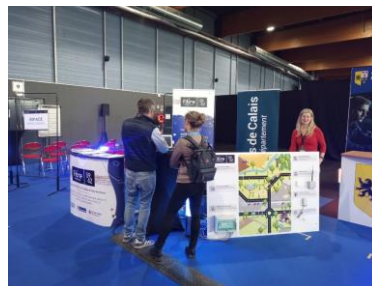
- ✓ Les subventions au titulaire de la délégation de service public (DSP) relative au financement, à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau de communications électroniques THD du Syndicat mixte,
- ✓ L'assistance à maîtrise d'ouvrage : conseil stratégique (cabinet TACTIS), conseil financier (cabinet Ernst & Young), conseil juridique (cabinet Seban & Associés) pour la mise en œuvre des procédures de DSP et marchés de travaux
- ✓ Le déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) dans les écoles du 1er degré du Nord.
- ✓ Les services de la Centrale d'achats (Pack Mairie Connectée et vidéoprotection notamment)

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En 2023, le montant des dépenses de fonctionnement s'est fixé à 1 642 022 €, dont 917 847 € de dépenses de gestion courante.

Les recettes de fonctionnement sont constituées des participations statutaires des collectivités membres du Syndicat, ainsi que des redevances versées par le délégataire de service public :

Région Hauts-de-France	701 840 €
Département du Nord	350 920 €
Département du Pas-de-Calais	350 920 €
Redevance pour frais de contrôle et de gestion	109 822 €
Redevance d'affermage	48 944 €



LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

En 2023, le montant des dépenses de la section d'investissement s'est fixé à 4 859 983,32 €.

Le poste majeur de dépenses est constitué des subventions versées au délégataire, qui diminuent en période d'exploitation à un niveau de 2 633 620 €.

Les sources du financement de cette section sont les participations publiques.

L'Etat et les EPCI participent au financement de l'établissement du réseau et des raccordements au fur et à mesure de leurs déploiements.

La Région et les Départements participent de la même manière au financement des raccordements. Leur participation au financement de l'établissement du réseau se fait

en revanche via un emprunt souscrit par le Syndicat :

État : subvention FSN	331 981 €
Région Hauts-de-France : fonds de concours	2 032 160 €
Département du Nord : fonds de concours	1 127 497 €
Département du Pas-de-Calais : fonds de concours	1 368 522 €
EPCI : subventions	527 360 €

CLOTURE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Le compte de gestion et le compte administratif 2023 du Syndicat mixte seront présentés au comité syndical du 5 juillet 2024.

Le compte administratif présente un excédent en fonctionnement de 256 510 €, soit un cumul de 952 455 €, ainsi qu'un excédent en investissement de 584 158 €, soit un cumul de 16 440 030 €.

L'excédent de la section d'investissement, qui s'explique en majeure partie par des décalages de sorties et entrées de trésorerie autour du calendrier de déploiement qui a suivi le rythme prévu, a donc été en partie consommé en 2023 par le versement du solde des subventions pour la phase de construction du réseau. Cette résorption de l'excédent continuera en 2024.

LE COUT FINANCIER DES DEPLOIEMENTS

Depuis les 1^{ères} études effectuées dans le cadre du schéma d'ingénierie, le coût pour les collectivités publiques locales a été divisé par 4. En gérant désormais l'intégralité des prises (DSP 100 % concessive), le privé investit davantage dans le projet. Avec les subventions d'État, ces investissements ont pour effet de baisser le coût des prises optiques restant à la charge des collectivités.

RAPPEL DES OBJECTIFS FIXES POUR 2023

➤ Réseau fibre optique :

Continuité de l'exploitation du réseau : Assurer la maintenance adéquate des équipements et accorder une attention particulière aux cas de raccordement en échec en collaboration entre le syndicat mixte et son délégataire.

Régionalisation d'AXIONE : Mise en place d'un comité processus, mutualisation des indicateurs avec les autres délégants, déploiement des processus pour PRIMO accédant et adductions inexistantes.

Plan de Continuité d'Activité (PCA) : Réalisation d'exercice pour simuler un problème majeur sur le réseau, vérifiant la capacité de CapFibre à maintenir la connectivité malgré les perturbations.

➤ Extinction du cuivre :

Orange a procédé à l'arrêt et au démontage du réseau cuivre à Provin, avec des propositions de communes pour l'expérimentation dans les lots 2 et 3 à l'Arcep, ainsi qu'un accompagnement des mairies du lot 1 via des forums et des rencontres avec le Syndicat.

➤ Internet des objets (IoT) :

Étude pour le lancement d'un réseau bas débit public : Objectif de répondre aux besoins de connectivité des utilisateurs et de favoriser l'Internet des objets (IoT) dans la région Nord-Pas-de-Calais.

➤ Réseau multi-services :

Réflexion sur la création d'un réseau multiservice pour optimiser les solutions proposées aux collectivités en termes de services et d'ingénierie publique.

➤ Telecom :

Les premiers contrats majeurs ont été signés pour la téléphonie mobile, fixe et l'accès à Internet pour la CAPH, la CA2BM, la CC7V ainsi que pour les collèges du Pas-de-Calais. Ces contrats permettent des optimisations significatives sur les factures, avec des réductions pouvant atteindre jusqu'à 40 % par rapport aux précédents contrats avec d'autres prestataires.

➤ Vidéoprotection :

Mise en œuvre des projets pour Cucq et la Communauté de communes des Hauts de Flandre.

DELIBERATIONS PRINCIPALES :

2023-02

Evolution des modalités d'adhésion à la centrale d'achats :

Il est décidé de renouveler la gratuité de l'adhésion à la centrale d'achats pour encourager plus de collectivités territoriales et leurs établissements publics à adhérer.

2023-17

Adhésion de la CA Valenciennes Métropole au Syndicat :

L'adhésion de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole au Syndicat Mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique, spécifiquement pour la compétence « usages numériques / NTIC en matière de numérique éducatif ».

2023-18

Évolution des modalités d'exercice de la compétence « usages numériques / NTIC en matière de numérique éducatif » :

Renouvellement du marché avec le groupement porté par la Région Hauts-de-France. L'éditeur retenu est OpenDigitalEducation, qui utilise désormais le nom commercial Edifice depuis juillet 2023.

2023-19

Approbation de l'avenant n°10 à la Délégation de service public relative au financement, à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau de communications électroniques très haut débit du SMO Nord – Pas-de-Calais Numérique :

Définition d'un programme de résilience et de sécurisation du réseau ainsi que les engagements associés. L'intégration d'une offre dédiée à l'hébergement NRO ainsi que l'évolution des offres FTTE et FTTH Passive.

2023-21

Adhésion de la CU de Dunkerque au Syndicat :

L'adhésion de la Communauté urbaine de Dunkerque au Syndicat Mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique, spécifiquement pour la compétence « usages numériques / NTIC en matière de numérique éducatif ».

CHIFFRES ET FAITS MARQUANTS :

Projet NEWDEAL téléphonie mobile :

102 zones comportant chacune un maximum de 5 points d'intérêts ont fait l'objet d'une demande d'étude radio.

25 sites ont fait l'objet d'un arrêté pour mise en place du dispositif couverture ciblée.

13 pylônes ont été mis en service pour les 4 opérateurs.

La fin de l'opération Pack Mairie Connectée :

Sur 2022 et 2023, ce sont 165 communes qui adhèrent à l'opération Pack Mairie Connectée dans le Nord et le Pas-de-Calais. Cela nous pousse à adopter une approche modulaire, permettant aux municipalités de sélectionner les éléments spécifiques du pack qui répondent à leurs besoins. Dans ce contexte, nous nous engageons activement à rechercher de nouvelles sources de financement, y compris des subventions, afin de continuer à offrir ce service essentiel à nos partenaires municipaux. Notre objectif est de garantir la continuité et l'accessibilité du Pack Mairie Connectée malgré ces changements financiers.

La promotion des services de la centrale d'achats :

Participation à divers événements autour des collectivités territoriales. Lancement de plusieurs webinaires thématiques sur les services Mairie Connectée et Télécoms. Rencontres en physique avec les collectivités pour faire le point et les accompagner dans l'optimisation de leurs infrastructures et de leurs factures.



3 comités syndicaux le 02 février, le 15 juin et le 13 décembre.

283 adhérents à la centrale d'achats recensés en 2023.

5 forums des opérateurs organisés par CAP FIBRE du 02/06/23 au 16/06/23, **14 rencontres avec les communes** du 03/01/23 au 11/10/23 et **1 marché de plein vent** le 29 septembre 2023 à Caudry à destination des citoyens.

RÉSEAU FIBRE OPTIQUE :

La continuation de l'exploitation du réseau, qui consiste à veiller au respect des règles relatives à la bonne maintenance des équipements mis en œuvre. La finalisation du schéma local de résilience. Les cas de raccordement en échec feront toujours l'objet d'une attention particulière du syndicat mixte et de son délégataire.

Nous poursuivons l'accompagnement des communes concernées par l'extinction prochaine du réseau cuivre.



- Nombre de prises déployées : **671 000.**

♦ En mai 2022, 362 000 prises étaient raccordées dans le Nord et le Pas-de-Calais.
♦ En décembre 2023, 439 000 le sont !
Soit une progression de 21.27 % !

TELECOM :

Ces établissements publics portent un intérêt aux télécoms :

- CCI HDF : 960 lignes mobiles
- Artois mobilité (TADAO) : mobile et fixe
- SDIS59 : accès internet sur 130 sites
- CCPL : mobile et fixe

La possibilité d'ajouter une offre SD-WAN (Software-Defined Wide Area Network) au catalogue de Linkt. Le SD-WAN permet une gestion centralisée et une optimisation dynamique des réseaux étendus, ce qui peut améliorer la performance des applications, réduire les coûts opérationnels et accroître la flexibilité réseau.

ESPACE PUBLIC CONNECTE (IOT) :

La concrétisation d'une offre de connectivité bas débit avec un catalogue de capteurs répondant à tous les cas d'usage identifiés préalablement.

La poursuite de l'expérimentation sur la Communauté de communes du Ternois avec l'interfaçage de l'application permettant de remonter les données des capteurs IOT vers le site internet de l'intercommunalité. Cela vise à diffuser aux citoyens des informations utiles, comme par exemple le nombre de places de parking restantes.

ÉDUCATION NUMÉRIQUE :

La réflexion sur la mise en place d'un dispositif de sécurité tel que le WAF (Web Application Firewall) visant à réduire les risques de cybermenaces sur l'outil One. Ce système renforcera la sécurité en détectant et prévenant les attaques courantes.

VIDÉOPROTECTION :

L'intérêt pour la vidéoprotection est grandissant parmi les collectivités, soucieuses de protéger au mieux leurs territoires, de dissuader les actes malveillants et de faciliter la coopération avec les forces de police. Dans le cadre de la centrale d'achats, ce sont 29 projets de vidéoprotection qui ont vu le jour, dont trois portés par des intercommunalités ; trois sont au stade des études, les autres étant en cours de travaux ou finalisés.



MAIRIE CONNECTÉE :

L'amélioration de l'offre Mairie Connectée visant à proposer une nouvelle version du pack Mairie Connectée, incluant une dimension supplémentaire en cybersécurité et une diversification des niveaux de service. Notamment avec le lancement d'une consultation pour l'ajout d'un gestionnaire de mots de passe, avec un hébergement des données

dans le datacenter public de notre partenaire Somme Numérique.

DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE :

Les collectivités et établissements publics vont pouvoir bénéficier d'un diagnostic numérique gratuit pour évaluer la performance, l'efficacité et le coût des outils numériques en collaboration avec nos conseillers numériques. Cette initiative va permettre non seulement de prendre des décisions éclairées pour optimiser les solutions digitales actuelles, mais également de réaliser des économies.

CYBERSÉCURITÉ :

Nous prévoyons de réaliser un recensement exhaustif des structures publiques dans le Nord-Pas-de-Calais offrant des services liés à la cybersécurité. Ce projet inclura un benchmarking détaillé afin d'évaluer les dispositifs d'accompagnement, d'audit et de fourniture de services cyber. Parallèlement, le retour des diagnostics numériques jouera un rôle clé en fournissant une analyse approfondie des besoins des collectivités. Un nouveau service de cybersécurité pourrait ainsi être intégré au catalogue de la centrale d'achats pour compléter les prestations d'antivirus et de gestionnaire de mots de passe.

AUTRES PROJETS :

Par ailleurs, le Syndicat aura à travailler sur :

- L'évolution du catalogue de services de CAP FIBRE.
- La sensibilisation des territoires aux opportunités offertes par la fibre optique publique : innovation, internet des objets, relation collectivité-citoyen, développement économique, environnement...
- Le lancement de campagne de communication dédiée aux adhérents de la centrale d'achat du syndicat mixte.
- L'optimisation des conditions de travail des agents du syndicat mixte, notamment par la mise en place d'un objectif collectif.
- Le renouvellement d'une partie du parc informatique du syndicat mixte.
- La préparation d'une nouvelle demande de subvention européenne pour l'opération Pack Mairie Connectée.